



SYNTHESE

Etude sur la Perception de l'INDH

(L'étude intégrale est disponible au siège de l'ONDH)

AVERTISSEMENT

L'ONDH attire l'attention des utilisateurs potentiels de cette publication, commanditée par l'ONDH, qu'il s'agit d'un document de travail qu'il se réserve le droit d'utiliser en vue d'en tirer les conclusions qui lui semblent pertinentes.

L'ONDH décline toute responsabilité quant à la reproduction et/ou à l'utilisation, même partielle, des informations qui sont contenues dans cette publication qui n'engage que ses auteurs.

* * * * *

S O M M A I R E

1. PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

- 1.1. Objet de l'étude
- 1.2. Objectifs de l'étude
- 1.3. Méthodologie adoptée

2. CONCLUSIONS

- 2.1. Connaissances et compréhensions
- 2.2. Adhésion et participation
- 2.3. Appréciations
- 2.4. Attentes et aspirations
- 2.5. Les acteurs et l'encadrement de l'INDH
- 2.6. Les organismes internationaux
- 2.7. Les acteurs médiatiques

3. RECOMMANDATIONS GENERALES

- 3.1. Au niveau de la connaissance
- 3.2. Au niveau de l'appréciation
- 3.3. Au niveau de la participation
- 3.4. Au niveau des attentes
- 3.5. Au niveau des autres acteurs et partenaires

P R E S E N T A T I O N

1. OBJET DE L'ETUDE

- La présente étude porte sur les perceptions de l'INDH. Le concept de perception est pris dans le sens de représentations sociales. Il s'agit de la manière de percevoir et de représenter un phénomène donné.
- Elle ne porte pas sur l'appréciation des projets INDH, et encore moins sur l'évaluation des projets INDH, mais sur l'étude des perceptions des populations et des acteurs impliqués dans l'INDH à travers ce qu'ils disent sur l'INDH.
- Elle adopte le référentiel INDH comme point de départ pour interroger les perceptions. Ce référentiel comporte une philosophie du développement et un dispositif de fonctionnement et de participation. Il s'agit, à travers cette étude, d'analyser comment ce référentiel est perçu par les populations et par les parties prenantes.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude des perceptions nous permet d'étudier le degré de correspondance entre la philosophie, l'approche, le dispositif de mise en œuvre de l'INDH et la perception des populations et des parties prenantes.

Cette étude a pour objectifs d'examiner et analyser :

- Le degré de cohérence entre les différentes perceptions que les parties prenantes ont de l'INDH ;
- Le degré de cohérence et de l'adéquation entre les perceptions des parties prenantes et la philosophie et l'approche de l'INDH ;
- D'identifier à partir de l'étude les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs de l'INDH

*L'étude a été réalisée par une
équipe du Centre de
Formation Continue et
Recherche Développement de
l'Université Hassan II
Mohammédia-Casablanca*

3. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique utilisée dans l'étude est de type sociologique et psychosociologique basée sur l'analyse de données collectées à partir des questionnaires, focus groupe et entretiens.

Trois techniques ont été utilisées dans l'enquête de terrain pour la collecte de l'information. Il s'agit de :

a) Un questionnaire ciblant les bénéficiaires directs et potentiels des projets et programmes de l'INDH avec un échantillon de 2278 (2002+76 réserves) personnes appartenant aux communes rurales et urbaines bénéficiaires et non bénéficiaires.

b) Des Focus groupe avec les populations en catégories bénéficiaires: populations (catégories : femmes, hommes et jeunes) ; porteurs de projets, bénéficiaires des formations.

c) Des entretiens avec les représentants des différentes catégories suivantes :

- ✓ Les responsables des Comités INDH (cadres administratifs, collectivités locales, secteur associatif, secteur privé, etc.) responsables des DAS.
- ✓ Les leaders des associations locales bénéficiaires et porteurs de projets
- ✓ Les responsables des associations non bénéficiaires
- ✓ Les responsables des départements ministériels impliqués dans les actions de l'INDH
- ✓ Les membres des organes d'animation des projets de l'INDH
- ✓ Les instances internationales du développement (PNUD, BM, UE, etc.)
- ✓ Les médias

La préparation de l'étude a débuté à partir de Décembre 2007 et l'enquête de terrain s'est déroulée du 20 Janvier au 30 Février 2008.

L'étude a porté sur les perceptions des populations et celles des acteurs à travers les axes suivants :

1. CONNAISSANCE ET COMPREHENSION
2. ADHESION ET PARTICIPATION
3. APPRECIATION
4. ATTENTES ET ASPIRATIONS
5. LES ACTEURS ET L'ENCADREMENT DE L'INDH
6. ORGANISMES INTERNATIONAUX
7. LES ACTEURS MEDIATIQUES

Quatre régions ont été identifiées et ciblées par l'étude. Il s'agit de :

- Grand Casablanca
- Tanger- Tétouan
- Oriental
- Marrakech El Haouz Tensift .

CONCLUSIONS

I. CONNAISSANCE ET COMPREHENSION

1. Il existe un déficit d'information qui concerne presque la moitié des intéressés. Le taux des non informés atteint 43,4%.
2. La proportion des non informés est plus élevée parmi les non instruits (67,4%), les seniors (60,1%), les femmes (55,5%), les ruraux (48,9%) et les couches défavorisées (entre 49% et 57%).
3. On peut attribuer cela au manque d'instruction qui est encore élevée chez ces deux catégories sociales. Mais ni le manque d'instruction ni l'avancement dans l'âge ne rendent ces deux catégories marginalisées quant au moyen d'information le plus populaire, la télévision.
4. La télévision reste le moyen d'information privilégié pour les projets de développement humain. Les contraintes sociales (liées au sexe, à l'instruction, au revenu, au lieu de résidence etc.) ne constituent pas des handicaps majeurs à la diffusion et à la vulgarisation d'idées simples. L'existence d'un médium aussi populaire que la télévision serait peu exploitée pour s'adresser à la majorité de la population. Le taux des non informés serait bas si le médium était mieux utilisé.
5. Sur le terrain L'INDH porte plusieurs appellations : « al moubadara » (initiative) ou « al moubadra al-watania » (initiative nationale), « al-tanmiya al bachariya » (développement humain), lmu'awana (المعاونة) (entraide), lmusada (المساعدة) (soutien ou aide), li'ana (الإعانة) (aide), ljam'iyya (association), (muharabat lfaqr) (lutte contre la pauvreté), la réforme (Lislah) ;Lmachrou' (le projet), ta'awuniya (coopérative), les droits du pauvre (huquq lmaskine) etc.
6. La visibilité d'un projet est largement liée à son nom. C'est pourquoi la diversité des appellations appliquées à l'INDH peut induire chez les gens une confusion dans sa connaissance.
7. Il existe une nette progression dans la diffusion de la connaissance de l'INDH notamment chez les catégories sociales les moins exposés aux moyens d'information : les femmes, les ruraux, les non instruits et les couches défavorisées.
8. La connaissance des questions locales est plus développée que celle concernant les niveaux globaux (provincial et national). Le lien entre le local et le global doit être renforcé. Les questions nationales devraient avoir des répercussions à l'échelle locale. Et les acteurs locaux devraient inscrire, lorsque c'est nécessaire, leurs actions dans une perspective la plus large possible (provinciale, nationale.)
9. Il n'existe pas de différence entre les groupes appartenant aux quartiers et communes bénéficiaires et non bénéficiaires quant à la connaissance de l'INDH. Normalement les contextes des deux groupes doivent être différents et doivent par conséquent induire un gain d'intérêt dans les projets de développement chez les populations des quartiers et communes bénéficiaires et diffuser plus d'information à leur sujet.

2. ADHESION ET PARTICIPATION

1. Sur le plan du principe, il existe une adhésion générale et massive à l'approche participative. Quelle que soit la catégorie sociale en question, la majorité est contre l'attitude passive des citoyens liée à l'idée de l'Etat providence. Le fait que les gens soient prêts à joindre leurs efforts à ceux de l'Etat constitue une ressource primordiale pour toute action fondée sur l'approche participative.
2. Le taux des attitudes favorables baisse dès qu'il s'agit de la volonté de participer à un projet INDH. Les moins enclins à la participation volontaire, seraient les seniors (66,5%), les analphabètes ((70,4%), les plus pauvres (70,9%), et les femmes (75,7%) Ceci montre que les ressources en force (jeunes/seniors), en temps (hommes/femmes), en instruction ou en revenus doivent être pris en considération dans la mise en œuvre de l'approche participative. L'attitude générale qui peut être largement favorable au principe de la participation diminue en intensité dès qu'il s'agit des ressources à mobiliser (temps, instruction, argent etc.) dans un cadre participatif.
3. Il existe une surestimation du rôle de la société civile et un désaveu de l'action gouvernementale. L'INDH est présentée par des intervenants comme une alternative à l'échec du gouvernement dans le domaine social. La question est de savoir si la convergence et la coopération souhaitées entre les divers intervenants puissent se faire dans un climat de dénigrement excessif d'une partie et d'un éloge excessif de l'autre. En d'autres mots, la question est de savoir comment faire de l'INDH un carrefour d'une multitude d'actions et de volonté.
4. La participation ne dépend pas uniquement de la volonté de la population et des intervenants. Cette volonté est certes nécessaire, mais elle reste insuffisante. Il existe des conditions sociales dont dépendent la mobilisation et la participation des gens dans des projets collectifs :
 - ✓ La première est relative à la nature du bien collectif lui-même. Tous les biens créés dans le cadre de l'INDH ne peuvent susciter, de par leur nature même, le même degré de mobilisation. On peut les classer selon plusieurs critères : selon le type de contribution, selon qu'ils sont matériels ou non, qu'ils sont divisibles ou non, selon la simplicité ou la complexité de leur gestion etc.
 - ✓ Le critère le plus simple consiste dans le type de contribution de la population (argent, force de travail...) Il est plus facile de mobiliser les gens autour du ramassage des ordures que l'adduction d'eau potable qui exige des contributions financières.
 - ✓ La majorité des biens désirés par la population sont des biens matériels (route, centre de santé etc.) ou des biens matériels ou non dont les fruits peuvent être divisibles (branchement individuels pour les projets d'adduction d'eau, AGR etc.)
 - ✓ Les biens collectifs qui sont exploités de façon indivise par tous les membres de la communauté (borne-fontaine, dispensaire, plantation des arbres etc.) susciteraient moins de mobilisation, car même les défailants en profiteraient.

5. Chaque mobilisation collective requiert une organisation et un leadership. En dehors des communautés traditionnelles où l'organisation 'informelle' et le leadership 'officieux' restent efficaces, dans la majorité écrasante des cas les fonctions d'organisation et de leadership sont assumés et réalisées par les associations. L'approche participative est tributaire de ce nouveau type de leadership qui est sous-analysée.
6. Le risque avec les associations, exprimé par plusieurs acteurs, est qu'elles se

transforment en une «structure bureaucratique» jouant le rôle d'interface avec les bailleurs de fonds et dispensant des services. L'efficacité de gestion se substituerait à l'approche participative qui serait de plus en plus vue comme un obstacle à une gestion rationnelle du développement humain.

3. APPRECIATIONS

1. Les appréciations générales quant à la raison d'être de l'INDH sont largement positives. L'appréciation la plus forte concerne le niveau des principes et la nécessité de l'INDH (92,5%)
2. Les gens sont majoritairement confiants quant à l'avenir de l'INDH.
3. Il est rare de trouver une action publique dont les principes et les valeurs drainent un quasi consensus. Cette ambiance positive devrait être une grande ressource pour la réussite d'un projet. Cependant il y a encore un décalage à prendre en compte entre l'enthousiasme des gens quant aux principes et leurs appréciations négatives de la mise en œuvre des projets de développement humain.
4. Tout en gardant espoir dans l'avenir de l'INDH, tout en le jugeant nécessaire, les gens n'hésitent pas être critiques et réalistes lorsqu'ils portent des jugements quant à ses effets sur la vie des gens.
5. Le taux des appréciations positives diminue dès qu'on passe des questions de principe et des idéaux à celui des effets observables.
6. Les catégories sociales les plus critiques se trouvent davantage parmi les citoyens, les gens les plus instruits et les gens à revenu relativement élevé.
7. L'appréciation dépend de l'opinion publique. Sur certaines questions, comme celles liées à l'appréciation de l'administration et des communes, les opinions, à tort ou à raison, se sont cristallisées. Les acteurs qui ne jouissent pas d'une image positive devraient travailler simultanément sur deux fronts : celui des résultats et celui de l'image.
8. L'appréciation positive des associations peut être expliquée par les raisons suivantes :
 - ✓ La majorité des associations agit au niveau local, avec des résultats qui sont facilement visibles pour la population.
 - ✓ L'opinion des médias est souvent positive (reportages à la télévision...)
 - ✓ Il s'agit d'un acteur récent qui n'a pas hérité de jugements anciens et négatifs.
 - ✓ La tâche pour les associations est de consolider voire améliorer cette image. Un partenariat durable entre les associations et les acteurs «traditionnels» du développement (services extérieurs,

communes etc.) pourrait aider à dépasser cette perception binaire entre les 'bons' et les 'mauvais' acteurs du développement.

4. ATTENTES ET ASPIRATIONS

1. La perception positive de l'INDH (64,1% des répondants estiment que l'INDH est à même d'améliorer la situation de la pauvreté et 54,7% des répondants sont optimistes), ne va pas sans susciter des attentes sociales auprès des populations. La focalisation de ces attentes se fait autour de l'infrastructure, l'emploi et le logement qui constituent une préoccupation majeure. Des attentes suspendues aux besoins de bases qui touchent le citoyen dans son quotidien. Ce qui nous permet de dire que les attentes des populations se situent encore à l'échelle de besoins primaires comme l'eau, les structures éducatives de santé et de l'emploi pour sécuriser un revenu. Ceci implique une urgence à satisfaire d'abord et de manière prioritaire ces besoins.
2. Les attentes des populations deviennent frustrations lorsqu'on se place au niveau de la concrétisation des projets. On constate lorsqu'on se déplace du concept de l'INDH qui est perçu positivement vers le concret qui se manifeste dans le choix des populations des projets et de leur qualité, la tendance se renverse et devient plus négative pour les répondants. Ceci implique la nécessité de revoir l'identification des besoins et la qualité des projets.
3. En ce qui concerne leurs attentes quant à l'amélioration de la gouvernance, seule une minorité estime que l'INDH a un impact positif sur l'amélioration de la gouvernance. Il est nécessaire donc de revoir les montages institutionnels et les modes de gestion mis en place.
4. Plus d'un tiers des enquêtés ne savent pas apprécier et n'exprime aucune attente quant à l'amélioration de la participation des populations, de la gouvernance et l'instauration de la confiance entre la population et l'administration. En général on les retrouve parmi les défavorisés de la société : les non instruits, les femmes et les ruraux. Ceci montre que plus on dispose de moyens d'intégration sociale, plus on a les moyens de formuler des attentes sur le mode de gouvernance et ses valeurs.
5. Les données montrent que dans la tranche de répondants de sexe masculin, instruits, résidant dans un quartier ou une commune non bénéficiaire, dans un milieu urbain, ou disposant d'un revenu mensuel de plus de 60 000Dh, nombreux sont ceux qui estiment que l'INDH n'a pas d'impact sur la consécration de la confiance entre l'administration et la population. Ceci révèle que les sceptiques en ce qui concerne le mode de gouvernance de l'INDH et ses valeurs se retrouvent parmi la classe moyenne. D'où la question : comment mobiliser cette classe qui a un rôle à jouer comme classe de référence pour les couches défavorisées ?

5. LES ACTEURS ET L'ENCADREMENT DE L'INDH

1. Les acteurs d'encadrement, autorités locales, responsables des DAS, les élus, responsables des secteurs étatiques, et responsables des associations ont une perception positive envers la philosophie de l'INDH et se trouvent impliqués.
2. Les autorités locales et surtout les responsables des DAS se retrouvent au devant de la scène avec de nouvelles missions et un nouveau statut qui les placent comme les interlocuteurs directs des populations et dans le processus de mise en œuvre de l'INDH. Cette situation soit marginalise les autres acteurs, élus et représentants des autres secteurs, soit elle crée une compétition entre ces acteurs. Cette position amène les représentants des DAS à gérer les difficultés générées par la mise en œuvre dans un cadre de travail en organisation et avec un dispositif en construction.
3. Pour bénéficier et superviser les projets INDH, des élus passent par l'associatif beaucoup plus que par leur rôle d'élus. Dans certains cas l'élu porte plusieurs

casquettes (élu, responsable d'association et président du CLDH) et se présente beaucoup plus comme responsable d'une association ou soutenant une association que comme élu. Ceci laisse envisager qu'actuellement l'élu ne joue pas un rôle primordial dans le processus de l'INDH en tant qu'élu, même si les organes de gouvernance lui confie un rôle important (président CLDH).

4. Les perceptions croisées de tous les acteurs impliqués dans l'encadrement révèlent une compétition des acteurs, une légitimité relativement contestée des DAS à être les porteurs principaux de l'INDH et par conséquent une difficulté de convergence. Ceci constitue une certaine entrave à une mobilisation de tous les acteurs d'encadrement (autorités locales, élus, représentants des autres secteurs) autour d'un pôle ayant le statut de mobilisateur et coordinateur principal cohabitant avec une perception sceptique quant à l'instauration de la confiance et l'administration et la population. La question du comment faire converger sur le terrain tous les acteurs demeure posée.

6. ORGANISMES INTERNATIONAUX

Pour les partenaires internationaux :

1. L'INDH malgré les dysfonctionnements est perçue comme une bonne initiative qui redynamise le développement au niveau local.
2. Le nombre de projets réalisés est considérable mais la qualité et la nature de certains projets posent problème. Il faudrait améliorer le processus participatif, la représentativité des

femmes et de jeunes, revoir le processus décisionnel, la qualité des projets et les inscrire dans la pérennité. Et surtout mettre en place très rapidement des indicateurs permettant de mesurer l'impact sur les conditions de vie des populations.

3. Il s'agit d'un modèle à répliquer dans d'autres pays, à condition de pallier les dysfonctionnements actuels et axer sur une véritable décentralisation.

4. C'est un processus qu'ils continueront à soutenir, à accompagner et à consolider.

7. LES ACTEURS MEDIATIQUES

En raison du fait que le médium le plus utilisé par les populations pour s'informer sur l'INDH est la télévision, des entretiens avec les porteurs de ce médium révèlent que :

1. De part son caractère innovant, le lancement de l'INDH a connu une large couverture médiatique : reportages, nombreux articles, interviews...
2. Mais, au fur et à mesure de ces trois années, cette couverture a connu un certain essoufflement, les médias véhiculant un discours sur l'INDH qui leur est livré pour des couvertures médiatiques d'inaugurations de projets ou de séminaires, forums. Peu d'information est fournie quant à l'impact concret des projets sur le changement de la vie quotidienne des populations
3. Il y a un déficit en termes de stratégie médiatique globale qui s'inscrit dans une pédagogie du développement qui accompagne l'INDH.

RECOMMANDATIONS

GENERALES

En interrogeant et examinant les données de l'enquête, la perception globale des populations qui se dégage de cette étude est en faveur de l'INDH. Toutefois, à partir des résultats de l'enquête les axes stratégiques suivants, pourraient être proposés afin de pallier et de corriger les perceptions qui sont traduisibles en comportements et qui ne favorisent pas le bon fonctionnement de l'INDH :

I. AU NIVEAU DE LA CONNAISSANCE

1. L'implication des citoyens dans le développement est encore faible. Ce n'est pas seulement une question de manque de ressources (instruction, revenus...), car les instruits enregistrent des taux d'indifférence élevés. C'est aussi une question d'intérêt et d'enjeu pour les citoyens. Par conséquent, deux stratégies devraient être développées, celle de donner la capacité (ici l'instruction) aux gens pour pouvoir s'impliquer dans la vie civique et politique et celle de promouvoir un intérêt à la participation chez la partie de la population qui disposent de ces capacités.
2. Afin de pallier le déficit d'information concernant la connaissance de l'INDH et de son montage institutionnel, touchant presque la moitié de la population (les non instruits, les seniors, les femmes les ruraux et les couches défavorisées), il faudrait combler le déficit d'information qui concerne presque la moitié des intéressés et mettre en place un véritable plan de sensibilisation et d'information comportant des messages accessibles et compréhensibles.
3. Il faudra réfléchir sur la crédibilité du discours médiatique à propos de l'INDH. L'une des solutions consiste à tenir un discours nuancé plus proche du réel que de l'idéal : montrer aussi biens les projets qui marchent que ceux qui marchent peu ou pas du tout.
4. Les acteurs médiatiques se trouvent avec une discontinuité dans le flux d'information, une faible information fournie sur l'impact sur les bénéficiaires et une absence de stratégie d'information qui accompagne l'INDH. **Pour ce faire, il faudrait mettre place un partenariat avec les médias portant sur un programme d'accompagnement de l'INDH, qui s'inscrirait dans la durée.**

2. AU NIVEAU DE L'APPRECIATION

1. Il n'est pas question ici d'apprécier les appréciations des gens, de voir si elles correspondent à la réalité des choses ou pas, si elles sont exagérées, ou si elles ne constituent qu'un parti pris ancien à l'égard de l'administration, des communes etc. Ce qu'il faudrait retenir ici, c'est que les appréciations des gens font également partie de la réalité, et qu'il faudrait les prendre en charge.
2. L'attitude la plus pratique consisterait à prendre ces appréciations au sérieux en partant des principes suivants :

- ✓ Il faudrait d'abord commencer par admettre, ne serait-ce que par principe, qu'il y'aurait de la vérité dans ce que les gens disent, et puis le confronter à la réalité des choses.
- ✓ La question n'est pas réductible à l'opposition erreur/vérité. Dans le domaine des perceptions, les appréciations mêmes tenues comme fausses par les responsables du développement, font partie du réel sur lequel ils sont appelés à agir. Il est maintenant notoire que même les idées

fausses peuvent avoir des conséquences réelles. Les plus graves seraient la démobilisation et la passivité des gens. Si les gens sont plus impressionnés par la réalisation des infrastructures (routes, dispensaires, dar al-taliba etc.), cela relève du fait que c'est la partie la plus visible d'une politique publique, il faudra voir comment tenir compte de ce mode d'appréciation et des attentes (voir la section sur les attentes et la place qui y occupent les infrastructures) pour améliorer l'image.

3. AU NIVEAU DE LA PARTICIPATION

1. Il existe des contraintes inhérentes au bien collectif qu'il faut prendre en compte dans la mise en œuvre et l'appréciation de l'approche participative. Comme la portée de la participation de la population dépend de la nature du bien collectif à créer, elle ne peut être fixée d'avance intéressés jusqu'à la prise en charge du projet. La participation peut consister dans les contributions en temps, en force de travail, en argent. Elle peut s'étendre, dans la mesure du possible, à la planification du projet, à l'installation, l'exploitation et l'entretien des équipements.
2. L'objectif ne devrait pas se contenter de diffuser une culture de la participation dans l'absolu. Celle-ci doit varier selon les catégories sociales et les milieux sociaux. Comment tenir compte du fait que, eu égard à la concertation, le péri urbain est moins favorable aux autorités locales quant à leur implication dans l'INDH, mais plus favorables aux élus et aux associations, et que le rural est moins favorable aux associations et aux élus.
3. Il faut imaginer plusieurs scénarios de participation qui tiennent compte de la nature du bien, de la simplicité ou de la complexité de sa gestion, de la taille de la population, de sa capacité financière et organisationnelle, et autres facteurs. Ensuite, et c'est le plus important, fixer le minimum d'implication des intéressés pour chaque type de scénario (les phases, type d'implication : toute la population, ses représentants...)
4. Afin d'encourager une participation et une mobilisation plus effectives et pérennes, il faudrait :
 - ✓ Adapter le mode de diffusion de la culture de la participation en fonction des catégories sociales et des milieux sociaux
 - ✓ Revoir les modalités et la nature de participation et d'implication des intéressés en fonction de la nature et du degré de complexité des projets, de la taille et des caractéristiques de la population, de sa capacité financière et organisationnelle...
 - ✓ Mettre en place un véritable cadre de concertation et de coordination entre les divers acteurs.

Le but étant de faire de l'INDH un carrefour d'une multitude d'actions et de volonté

4. AU NIVEAU DES ATTENTES

1. Si la tendance générale des répondants vis-à-vis de l'INDH est positive quant aux attentes sur l'amélioration de la situation de pauvreté (64,1%), les attentes des populations deviennent frustrations lorsqu'on se place au niveau de la concrétisation des projets, du mode de gouvernance et de la relation de confiance. Pour réduire ces frustrations, source d'entrave à un projet novateur qui devrait servir de levier à une grande mobilisation de la population, il faudrait revoir :
 - ✓ L'identification des besoins et la qualité des projets. Orienter les projets vers là où les populations ont des attentes envers l'Etat : infrastructure et emploi;
 - ✓ Le montage institutionnel le montage institutionnel et le mode de

gouvernance qui placent les responsables des DAS au premier rang pour répondre aux attentes des populations est à revoir, sinon cette situation va décrédibiliser des acteurs qui ne pourraient satisfaire toutes les attentes.

2. Concevoir un mode de mobilisation de la classe moyenne qui reste la plus sceptique quant aux attentes, afin qu'elle joue le rôle de classe de référence pour les populations défavorisées. (Le scepticisme et le nihilisme sont contagieux).
3. Si l'INDH est perçue de manière positive dans son idée, et que par contre dans son fonctionnement et dans les valeurs qu'elle

comporte, l'initiative est perçue de manière négative, quelles sont les conséquences ? Dans ce contexte, L'INDH en suscitant des attentes à travers un discours prométhéen qui l'entoure, attentes que le discours et les actions ne pourraient entièrement satisfaire dans l'immédiat, est confrontée au risque de se transformer en un simple produit de consommation communicationnelle, qui devient lui-même un produit de communication de crise du développement.

Articuler le discours et les annonces de l'INDH aux réalismes des réalisations et aux contraintes des processus de développement est un défi à surmonter.

5. AU NIVEAU DES AUTRES ACTEURS ET PARTENAIRES

1. Les acteurs impliqués dans l'encadrement de l'INDH, tout en démontrant une implication et une adhésion, sont traversés par une divergence au niveau de leur perception quant à la manière du territoire d'intervention de chacun. Pour éviter l'incohérence et la dispersion d'énergie de ces acteurs, il faudrait :
 - ✓ Revoir la méthodologie de travail. Au niveau local, établir des cartographies des projets prioritaires et faire appel à la convergence des intervenants et les parties prenantes. Cette cartographie des projets, une sorte de schéma directeur par commune, doit s'intégrer dans un schéma directeur provincial, et le tout constitue la banque de projets à réaliser au niveau régional.
 - ✓ Mettre œuvre des mécanismes efficaces de coordination.
- Assurer une information et une formation adaptées à la mission de chaque acteur
- Recadrer les rôles respectifs des acteurs locaux
- Délimiter leur champ d'intervention et les rendre comptables avec des résultats chaque acteur
- ✓ Les représentants des organismes internationaux relèvent les déficits dans le fonctionnement, le montage institutionnel, la qualité et la pérennité des projets, la représentativité des femmes et des jeunes mais demeurent positifs quant à la conception et à la duplication du concept dans d'autres pays et engagés à soutenir l'INDH. Pour pérenniser l'implication des partenaires internationaux, il faudrait :

- d'une part, prendre en compte leurs remarques et les mettre en œuvre
- d'autre part, mettre en place un cadre de concertation et de coordination entre tous les partenaires internationaux, afin de faire converger toutes les actions pour un meilleur impact sur les résultats de l'INDH.

Les appréciations des gens font partie de la réalité, et c'est peut être la partie de la réalité la plus dure à changer.

L'attitude des responsables la plus inefficace serait de dire que les gens ont tort ou qu'ils n'ont pas la capacité d'apprécier les projets de développement humain. Il faudrait donc en tenir largement compte afin d'assurer une adhésion, une mobilisation et une participation efficaces et pérennes.

